



Doit-on se justifier pour retirer son propre argent ?

Par **sam0620**, le **14/07/2011** à **13:10**

Bonjour,

J'ai demandé à ma banque BNP un retrait d'argent pour partir en vacances.

J'ai rempli le formulaire et on me dit qu'on va me rappeler pour me dire le jour où je viendrais chercher cet l'argent.

Surprise: on me rappelle et on me demande un justificatif de voyage.

La banque a t-elle le droit de demander un justificatif pour retirer son propre argent !!!!! ?.

Merci de vos réponses.

N.B: montant demandé: 5000 euros.

Par **mimi493**, le **14/07/2011** à **13:17**

Oui, au delà d'une certaine somme, dans le cadre de la lutte contre le blanchiment d'argent, le banquier a un devoir de surveillance

5000 euros c'est énorme à l'heure des cartes bancaires et chèques de voyage, donc c'est légitimement soupçonnable.